

## CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 3 Juillet 2017

Nombre de conseillers titulaires : 162

Nombre de conseillers présents : 121

Nombre de pouvoirs : 14

Nombre d'absents excusés : 27

### - FINANCES

- Présentation de la Feuille de Route

Le Conseil Municipal, à la majorité, valide la feuille de route exposée et résumée par trois objectifs principaux :

1. Mener des actions de développement permettant la connaissance, la reconnaissance du territoire engendrant la dynamisation de son attractivité. C'est ainsi que celui-ci se verra arriver de nouvelles populations, de nouveaux commerces, de nouvelles entreprises.
2. Être en mesure d'accueillir les nouveaux acteurs de la vie locale (habitants – commerçants – entreprises) par des actions de confortation des espaces publics, des services à la personne, d'animation de la cité pour une véritable socialisation. Ces actions doivent être ciblées et cohérentes par rapport au projet de développement global d'un territoire unique : Montrevault sur Evre
3. Faire bénéficier les habitants actuels des bienfaits de ces actions, les associer à la démarche.

Un document de synthèse sur la prospective financière est ensuite présenté permettant de définir les enveloppes allouées chaque année aux projets structurants respectant les trois axes majeurs de la feuille de route à savoir :

**Axe 1** : Montrevault-sur-Evre entend renouveler son maillage urbain divers et vivant, constitué d'un ensemble de bourgs aux ressources et aux atouts diversifiés, **où la centralité Saint-Pierre-Montlimart – Montrevault consolide son rôle de pôle économique majeur** au profit d'une coopération renforcée avec Beaupréau dans une logique de pôle urbain structurant au sein de Mauges Communauté

**Axe 2** : **Montrevault-sur-Evre conduit une valorisation de ses qualités patrimoniales et de la vallée de l'Èvre**, conjointement avec les territoires voisins depuis Saint-Florent-le-Vieil et les bords de Loire jusqu'au bassin amont du Choletais, tout en se projetant vers les espaces environnants.

**Axe 3** : Services - Lien Social.

- Renforcer l'attractivité de nos écoles publiques
- Création d'un pôle culturel (médiathèque...),
- Dynamisation de l'offre de santé,
- Maisons résidentielles personnes âgées en cœur de bourg (village des aînés),
- Développer les projets participatifs avec la population,
- Marchés à développer (producteurs locaux)

• Budget Zone : Vote du Compte de Gestion 2017

Le Conseil Municipal, à la majorité, approuve le compte de Gestion 2017 du Budget Zone et ne déclare aucune observation à formuler sur le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur Municipal.

• Subventions exceptionnelles

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de l'octroi des subventions suivantes :

Thème	Association	Commune	Proposition 2017
Sport	ENTENTE DES MAUGES	BEAUPREAU EN MAUGES	832 €
Sport	EVRE BASKET CLUB	MONTREVAULT-SUR-EVRE	500 €
Culture	BIBLIOTHEQUE LA CHAUSSAIRE	MONTREVAULT-SUR-EVRE	220 €
Culture	ENSEMBLE VOCAL MOSAIQUE LE FUILET	MONTREVAULT-SUR-EVRE	1 500 €
Environnement	GROUPEMENT DEFENSE DES CULTURES SAINT-REMY	MONTREVAULT-SUR-EVRE	1 531 €
Environnement	GROUPEMENT DEFENSE DES CULTURES LA CHAUSSAIRE	MONTREVAULT-SUR-EVRE	202 €
		<b>TOTAL</b>	<b>4 785 €</b>

• Présentation d'effacement de dette et d'admission en non valeurs de créances de Budget Général et Assainissement Collectif

Le Conseil Municipal, à la majorité, prononce l'admission en non valeur des créances effacées par Jugement (3 134.51 € sur le budget général et 239.57 € sur le budget assainissement collectif) ainsi que des créances déclarées irrécouvrables pour un montant de 11 997.92 € sur le budget général et 87.60 € sur le budget assainissement collectif

• SIEML : Travaux desserte habitation le Belvédère (CD Montrevault)

Le Conseil Municipal à la majorité valide la desserte du secteur d'habitation le Belvédère, la pose de 2 candélabres est prévue. La participation de la Commune sera de 9 701.63 E TTC.

• SIEML : modalités de perception de la taxe sur consommation TCCFE :

Le Conseil Municipal à la majorité valide le délaissement de la perception de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) au Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire (SIEML).

• Subventions Associations Repas des Aînés Montrevault-sur-Evre :

Le Conseil Municipal à la majorité valide les subventions à Familles Rurales ou Comité des Fêtes afin d'organiser le repas des aînés sur leur commune, selon le tableau ci-après. La proposition qui est faite se base sur un principe général de 22 € par participant, à cette somme s'ajoute un montant forfaitaire de 10 % du montant total. Un forfait de **85 %** sera versé avant la manifestation, le solde

Commune déléguée	Association	Estimation montant de la subvention	<b>(85 %)</b>
Le Fuilet	FAMILLES RURALES	4 970 €	<b>4 220 €</b>
La Boissière sur Evre	CLUB 3 <sup>ème</sup> ÂGE	1 020 €	<b>860 €</b>
Le Puiset Doré	AEP	1 940 €	<b>1 640 €</b>
La Chaussaire	CLUB 3 <sup>ème</sup> ÂGE	1 530 €	<b>1 300 €</b>
St Rémy en Mauges	FAMILLES RURALES	3 010 €	<b>2 550 €</b>
St Pierre Montlimart	CLUB 3 <sup>ème</sup> ÂGE	7 220 €	<b>6 130 €</b>
Montrevault	COMITE DES FÊTES	2 640 €	<b>2 240 €</b>
Le Fief-Sauvin	FAMILLES RURALES	2 420 €	<b>2 050 €</b>
La Salle et Chapelle Aubry	CLUB 3 <sup>ème</sup> ÂGE	2 090 €	<b>1 770 €</b>
St Quentin en Mauges	FAMILLES RURALES	2 640 €	<b>2 240 €</b>
Chaudron en Mauges	FAMILLES RURALES	2 840 €	<b>2 410 €</b>

## **- ENVIRONNEMENT**

### •Approbation pour l'élevage de volailles de chair sur la Commune déléguée de St Quentin en Mauges

Le Conseil Municipal, à la majorité émet un avis favorable concernant la création d'un élevage de volailles de chair ( poulets standards et dindes médium) sur le site de Grosfoils sur la commune déléguée de St Quentin en Mauges déposé par la société l'EARL LOVAL.

## **- MARCHES PUBLICS**

### •Autorisation de signature de M. Le Maire pour les marchés de location de maintenance de système d'impression et de reprographie -

Le Conseil Municipal, à la majorité autorise Monsieur le Maire, ou son représentant à signer les marchés de location maintenance de système d'impression et de reprographie pour une durée de 5 ans avec la Sociétés OMR et DBR

### •Attribution du marché à la société BERGER-LEVRAULT pour la mise en place d'un système d'information intégré des ressources humaines

Le Conseil Municipal, à la majorité valide l'attribution du marché de maintenance du système d'information des ressources humaines à la société BERGER-LEVRULT et autorise Monsieur le Maire, à signer le marché.

## **- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

### •Déclaration de travaux dans le cadre de la démolition d'une maison proche de la CD de Chaudron en Mauges

Le Conseil Municipal, à la majorité, autorise Monsieur le Maire à déposer une déclaration de travaux dans le cadre d'une démolition d'une maison et signer tous documents nécessaires à ce sujet.

### •Approbation de l'avant projet d'aménagement du centre bourg et validation de l'estimation des travaux

Le Conseil Municipal, à la majorité, approuve le projet d'aménagement du centre bourg de la commune déléguée de St Quentin en Mauges et prend acte du coût estimé pour les travaux.

### •Permis de construire sur la commune déléguée de St Quentin en Mauges

Le Conseil Municipal, à la majorité autorise la construction de plusieurs infrastructures soit un commerce et une bibliothèque sur la commune déléguée de St Quentin en Mauges ainsi qu'à l'aménagement de l'Espace de la Fontaine située sur la même commune.

### •Acquisition de parcelles de terrains dans le cadre de l'aménagement du centre bourg de la commune de St Pierre Montlimart

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de l'acquisition de deux parcelles d'une superficie totale de 10 169 m<sup>2</sup>, situées sur la commune déléguée de St Pierre Montlimart appartenant aux consorts CESBRON.

### •Vente de logements dont un situé sur la commune déléguée de St Rémy en Mauges

Le Conseil Municipal, à la majorité, émet un avis favorable à la vente du logement situé sur la commune déléguée de St Rémy en Mauges.

### •Opérations d'échange de terrains - commune déléguée de St Rémy en Mauges

Le Conseil Municipal, à la majorité, accepte le principe d'échange de terrains et de biens comme présenté entre l'Association d'Éducation Populaire de la commune déléguée de Saint Rémy en Mauges, ceci après l'intervention du géomètre.

## **- TOURISME**

### •Fixation des tarifs du Gîte de la Barbotine

Le Conseil Municipal, à la majorité, approuve les tarifs du gîte de la Barbotine avec une augmentatio d'environ 1.5 % pour l'année 2018.

## **- RESSOURCES HUMAINES**

Les postes ci-dessous sont existants budgétairement et validés lors de précédents conseils :

### •Création de 35 postes d'adjoints d'animation dans le cadre d'un accroissement d'activité

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de créer 35 postes d'adjoints d'animation à temps non complet à compter du 20 juin 2017.

- Création d'un poste d'adjoint technique dans le cadre d'un accroissement d'activité  
Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de créer un poste d'adjoint technique à temps non complet.
  - Création d'un poste d'adjoint technique dans le cadre d'un accroissement d'activité  
Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de créer un poste d'adjoint technique à temps non complet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017.
  - Création de deux postes d'adjoint technique pour accroissement temporaire d'activité  
Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de créer deux postes d'adjoint technique à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017.
  - Création de trois postes suite à la réussite de concours ou examen professionnel  
Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de créer trois postes soit deux d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe et un d'adjoint du Patrimoine principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.
  - Recrutement de deux contrats unique d'insertion C.A.E sur la commune de Montrevault sur Evre  
Le Conseil Municipal, à la majorité, valide la proposition de recrutement de deux contrats unique d'insertion au sein du service espaces Publics et dont un à temps non complet au secrétariat général.
- ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- SIEMML - Réforme statutaire  
Le Conseil Municipal, à la majorité, approuve la réforme statutaire du SIEMML conformément à sa délibération n°59 2016 du 25 octobre 2016.
  - Nomination auprès de l'École de Musique  
Le Conseil Municipal, à la majorité, désigne Alain VINCENT, Sylvie MARNE, Catherine ROCHARD et Jeannette DAVY pour représenter la commune de Montrevault sur Evre auprès de l'association de l'École de Musique du val d'Evre.

**Prochaine réunion de Conseil Municipal : Lundi 28 Août 2017**